

## Compte-rendu de la séance du 10 juin 2021

L'an deux mil vingt et un et le dix juin à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi et pour raisons sanitaires à la salle polyvalente d'Auménancourt, sous la présidence de M Christophe MAHUET.

Présents : Tous les conseillers en exercice à l'exception de Mme Perrine FOURTINES-ROCHET, excusé et ayant donné son pouvoir à M Etienne GUILLAUME et de M Franck GUREGHIAN, absent.

Le compte-rendu du conseil municipal du 23 mars 2021 a été accepté à l'unanimité.

### N° 15 : Validation du devis SEDIS pour l'achat d'une armoire ignifugée :

Le conseil municipal,

A adopté à l'unanimité la validation du devis SEDIS pour l'achat d'une armoire ignifugée d'un montant de 2 263€.

### N°16 : Validation du devis du géomètre pour chantier de trottoirs rue Armand Guery :

Le conseil municipal,

A adopté à l'unanimité le devis du géomètre pour chantier de trottoirs rue Armand Guery d'un montant de 2 670€.

### N°17 : Autorisation de la commune à rejoindre la centrale d'achat de la CUGR :

Le conseil municipal,

A adopté à l'unanimité d'autoriser la commune à rejoindre la centrale d'achat de la CUGR.

### N°18 : Nomination d'un régisseur :

Le conseil municipal,

A adopté à l'unanimité la nomination de Mme Marine PIERRET en tant que régisseur de la commune.

**N°19 : Décision modificative budgétaire :**

Le conseil municipal,

A adopté à l'unanimité la décision modificative budgétaire.

Compte 020 Dépenses imprévues : - 2 000€

Compte 2051 Concessions, Droits Similaires : + 2 000€

**N°20 : Validation du devis pour les tables du conseil municipal :**

Le conseil municipal,

A adopté à l'unanimité la validation du devis pour les tables du conseil municipal d'un montant de 1 528€.

**N°21 : Commande de nouveaux pavoisements pour les monuments aux morts :**

Le conseil municipal,

A adopté à l'unanimité la commande de la société équip'cité pour l'acquisition de nouveaux pavoisements pour les monuments aux morts d'un montant de 1 650€.

**N°22 : Validation du devis de marquage rue de la Libération :**

Le conseil municipal,

A adopté à l'unanimité la validation du devis de marquage rue de la Libération d'un montant de 6 848.52€.

**N°23 : Nomination d'un délégué du personnel pour le C.N.A.S :**

Le conseil municipal,

A adopté à l'unanimité la nomination de Mme Marine Pierret en tant que déléguée du personnel C.N.A.S.

**N°24 : Autoriser le Maire à signer avec la Mairie de Reims une convention de partenariat pour bénéficier du dispositif « un été à Reims spécial jeunesse » :**

Le conseil municipal,

A adopté à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer avec la Mairie de Reims une convention de partenariat pour bénéficier du dispositif « un été à Reims spécial jeunesse ».

**Sujet hors délibérations :**

Monsieur le Maire prend la parole :

- Le feu d'artifice sera tiré le 14 juillet au soir.
- Une communication va être réalisée pour le village nature.
- Le ramassage des déchets est prévu pour le dimanche 4 juillet, un goûte mis en place au terrain de foot.
- Monsieur le Maire évoque le projet de bibliothèque et de la vente de l'ancienne Mairie/école.  
Les projets déjà proposés sont : une épicerie, une boulangerie et une micro crèche.  
Une résidence sénior est à envisager dans les années à venir.  
Les propositions de projets se termine le 1<sup>er</sup> juillet 2021.
- Monsieur le Maire tient à remercier tous les nombreux volontaires pour la tenue des bureaux de vote aux élections Départementale et Régionale.
- Une course est prévu à Beine-Nauroy le 11 septembre 2021.

Madame Carole Lopez : prend la parole au sujet de la prévention routière pour les CE1, CE2, CM1 et CM2. Elle nous explique que la prévention s'est déroulée en une demi-journée de théorie et une autre de pratique. Un film a été réalisé par les élèves devant l'école pour traverser la route en toute sécurité.

Monsieur Eddy SASSI : prend la parole pour nous informer des nombreuses demandes d'inscriptions au foot.

Madame Nadine PREVOTEAU : prend la parole pour nous expliquer que l'AFR s'est réuni dernièrement pour mettre en place un sondage pour les futures activités.

Madame Elisabeth TAYOT : nous informe qu'un dépistage de la DMLA est prévu pour le 5 juillet 2021 à partir de 13h à la Maire d'Auménancourt.

Une nouvelle collecte de sang se déroulera à la salle polyvalente le mercredi 28 juillet 2021.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h04**